

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 9 JUIN 2020

COMPTE ADMINISTRATIF,
BILAN D'ACTIVITÉ 2019, BUDGET / DM2
MESURES COVID-19

**« RÉPONDRE À LA CRISE AVEC UNE SITUATION
FINANCIÈRE ET UNE GESTION Saine DE LA COLLECTIVITÉ »**



SOMMAIRE

Contexte :

**UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE DE LA RÉGION
QUI PERMET DE RÉPONDRE À LA CRISE**

- I. Le Compte Administratif 2019 de la Région
- II. Le Bilan d'Activité 2019
- III. Le Plan Régional d'Urgence renforcé -
Mesures Covid-19
- IV. La Situation du Développement Durable
de la Région pour 2019

CONTEXTE :

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE DE LA RÉGION QUI PERMET DE RÉPONDRE À LA CRISE

Le Conseil régional tient sa **seconde Assemblée Plénière depuis la crise sanitaire qui impacte fortement le territoire sur le plan économique et social.**

La collectivité a assuré durant toute la période de la crise et du confinement la continuité du service public.

La programmation et la tenue de ses instances délibérantes (Assemblées / Commissions Permanentes) permettent de mettre en œuvre

> d'une part les dispositifs d'urgence directement liés à la crise en direction des entreprises, de l'économie comme des dispositifs de solidarité en direction des plus fragiles,

> et d'autre part de poursuivre l'action « normale » de la Région à destination des Réunionnais.

Dans ce contexte de crise sanitaire, cette seconde Assemblée se tient en visioconférence, comme le prévoit l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, et conformément à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 qui instaure un état d'urgence sanitaire prorogée jusqu'au 10 juillet par la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020.

Les élus membres des commissions sectorielles ont pu se réunir **par visioconférence**. Ils ont été informés des rapports inscrits à cette séance.

La Séance est retransmise en direct sur le site internet de la Région et les réseaux sociaux – pages facebook Région Réunion + Otv.

À l'ordre du jour de cette séance, les élus examinent :

- ➔ Le compte administratif de l'exercice 2019
- ➔ Le bilan d'activité 2019
- ➔ Le budget 2020 - supplémentaire - décision modificative pour les Mesures Covid-19
- ➔ Le rapport sur la situation en matière de Développement Durable pour l'année 2019
- ➔ Le compte de gestion de la collectivité pour l'exercice 2019
- ➔ La Délégation du Conseil Régional et de son Président – Réalisation des emprunts – lignes et billets de trésorerie et régie comptables (rapport d'information)
- ➔ Le Budget Région – budget principal – annexe et autonome – affectation du résultat de l'exercice 2019
- ➔ Le bilan 2019 de la Gestion Pluriannuelle AP- AE / CP
- ➔ Le bilan des opérations immobilières pour l'exercice 2019
- ➔ La délégation de compétence au Président de la Région – information sur les marchés notifiés
- ➔ Le projet de budget supplémentaire – Décision modificative N°2





**LE COMPTE
ADMINISTRATIF
2019** DE LA RÉGION

1/ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA RÉGION

Le compte administratif constitue la traduction budgétaire du bilan d'activité 2019.

Le Compte Administratif de la Région présenté par le Président Didier ROBERT affiche de manière transparente et détaillée l'action régionale et retrace ainsi l'utilisation du budget pour l'exercice 2019. Ce compte administratif présente et démontre fidèlement ce qui a été réalisé au cours de l'exercice annuel 2019.

Il faut souligner que pour l'exercice 2019, marqué par le mouvement des gilets jaunes et les impacts économiques, la collectivité a su relever le défi consistant à préserver l'équilibre budgétaire de la collectivité tout en poursuivant le programme de mandature.

Par ailleurs il est important de préciser que, grâce à ce compte administratif exemplaire la collectivité peut affronter une situation de crise sanitaire inédite et brutale, mobiliser rapidement des fonds en faveur du secteur économique durement touché et mener des mesures sociales et solidaires afin de limiter la propagation du virus et en faveur des plus démunis.

UN NIVEAU D'EXECUTION BUDGÉTAIRE DE PLUS DE 90 %

CHIFFRES CLÉS

→ **997,5 M€**
de dépenses mandatées

→ soit un taux de réalisation
de plus de 90%

DES RATIOS RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Principaux indicateurs du CA 2019	Principaux indicateurs du CA 2018	Comparatif 2019/2018
23 % de taux d'épargne	21 % de taux d'épargne	+ 2 %
143,7 M€ d'épargne brute	122,2 M€ d'épargne brute	+21,5 M€
8,6 années en ratio de désendettement	9,7 années en ratio de désendettement	
67,73 M€ de résultat final	63 M€ de résultat final	+ 4,73 M€

Les effets néfastes de cette crise sur la vie économique et sociale du territoire sont incontestables et exigent des mesures rapides et fortes. Dans ce contexte, la collectivité assume pleinement ses responsabilités. Cette implication et cet engagement doivent impérativement se faire avec tous les acteurs

concernés dans une cohérence des politiques publiques afin que chacun puisse intervenir à son niveau de compétence. Au regard de ce contexte, l'équilibre budgétaire de la collectivité devra, plus que jamais être préservé.



1/ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA RÉGION

I. UN COMPTE ADMINISTRATIF 2019 EXEMPLAIRE QUI RÉVÈLE UNE BONNE GESTION FINANCIÈRE

UN NIVEAU D'EXECUTION BUDGÉTAIRE DE PLUS DE 90% QUI TRADUIT NOTRE CAPACITÉ À METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE MANDATURE

→ Le budget primitif 2019 a franchi le milliard pour la troisième fois consécutive avec **1 057 M€**.

→ Un taux de réalisation des dépenses de plus 90%, soit **997,5 M€** en mandatement se répartissant comme suit:

EN FONCTIONNEMENT :
472,16 M€ contre **468 M€**
(soit **47%** contre **42%** en 2018)

EN INVESTISSEMENT :
525,30 M€ contre **640 M€**
(soit **53%** contre **58%** en 2018)

Hors opérations non ventilées (dette et solde de la section d'investissement), les dépenses d'investissement diminuent de 26% par rapport à 2018. **Cette diminution s'explique globalement par le fait que le programme d'investissement entamé depuis 2010** arrive à terme tels que le Plan de Relance des Communes, la NRL qui est réalisée à 80%...

Cette baisse des dépenses d'investissement permet une mobilisation moins importante de l'emprunt. Cette mécanique s'observe par la diminution des recettes d'investissement constatée de 30% au CA 2019 due essentiellement à un faible recours à l'emprunt. Pour 2019 l'emprunt a représenté 80 M€ contre 198 M€ en 2018.

UNE NOTATION

→ **A***

maintenue malgré le contexte

* par l'Institut Fitch

« La dette de la Région comporte peu de risques »
« La Région peut bénéficier d'avances en trésorerie de l'État, a un bon accès à la liquidité »

DES RATIOS RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Les indicateurs de ce CA révèlent une santé financière saine et solide de la collectivité avec une capacité à respecter les ratios prudentiels de bonne gestion conformément aux obligations imposées par l'État à travers le contrat de confiance ainsi qu'auprès des partenaires financiers, à savoir :

→ une épargne brute à hauteur de **20% de recettes réelles de fonctionnement**

→ la capacité de désendettement inférieure à **12 ans**.

Il convient de préciser que ces ratios sont par ailleurs meilleurs que l'année précédente :

→ La capacité de désendettement est de **8,6 années** contre 9,7 années en 2018, ce qui ramène la collectivité à un niveau en deçà du plafond prévu par la loi soit 9 années, et en deçà des 12 années exigés par nos partenaires financiers.

→ Avec **23% de taux d'épargne brute**, ce ratio est maintenu au-delà des exigences et il est même supérieur aux prévisions qui avaient été estimées à **21,1% lors du BP 2019**. Il reflète la marge de manœuvre qui peut être consacrée pour investir ou rembourser la dette.

Par ailleurs, avec une stabilisation des dépenses de fonctionnement < 1 %, la collectivité a respecté ses obligations en ne dépassant pas l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement fixée à 1,25% par an par le contrat de confiance signé entre l'État et la Région Réunion pour contribuer à l'effort national pour la réduction des dépenses publiques.

En effet, pour 2019, le montant de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement était fixé à 479,7 M€. Le CA 2019 révèle une évolution de 447,5 M€ (DRF retraitées), soit -32,1 M€ par rapport au plafond imposé.

LE RÉSULTAT FINAL POSITIF DE 67,73 M€ REPRÉSENTE UN ATOUT POUR L'EXERCICE 2020

Pour rappel, le résultat est la différence entre les recettes et les dépenses des deux sections : 67,76 M€ en 2019 contre 63 M€ en 2018.

Ce résultat positif constitue un atout pour l'exercice budgétaire en cours et notamment la prise en compte des impacts de la crise sanitaire liée au COVID-19.



1/ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA RÉGION

II. UNE GESTION DE CRISE COVID-19 AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS GRÂCE À UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE

Depuis le mois de mars 2020, les Réunionnais sont confrontés à une crise sanitaire inédite et violente d'ampleur mondiale. Les mesures de confinement instaurées par l'État pour limiter la propagation de l'épidémie a provoqué des impacts lourds sur la vie économique et sociale de l'île.

Dans ce contexte, le Président a fait le choix de mettre en place des mesures fortes et d'urgence afin de limiter les effets néfastes de la crise sur l'économie locale et sur la vie des Réunionnais.

C'est en ce sens et au-delà des compétences de la collectivité a proposé de modifier le budget en redéployant les crédits votés au BP 2020 pour prendre en compte les nouveaux besoins liés à la crise mais aussi d'intégrer les engagements pris lors des arbitrages du BP 2020 par un réajustement à hauteur de près de 16 M€ (dont 4 M€ pour le secteur culturel et 4,6 M€ pour la formation professionnelle).

DEUX DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET 2020 POUR RÉPONDRE AU BESOIN D'URGENCE LIÉ AU CONTEXTE DE CRISE ACTUELLE

LE PRÉSIDENT A PROPOSÉ DEUX DÉCISIONS MODIFICATIVES :

→ **UNE PREMIÈRE DÉCISION MODIFICATIVE (DM1)** votée lors de l'assemblée plénière du 6 avril dans le cadre d'un redéploiement des crédits votés au BP 2020. Cette première décision modificative aura permis de débloquer 59 M€ pour déployer un premier plan régional de soutien exceptionnel comprenant des mesures d'urgences pour les entreprises réunionnaises et des mesures sociales et sanitaires pour la population réunionnaise.

→ **UNE DEUXIÈME DÉCISION MODIFICATIVE (DM2)** sera présentée afin de proposer un plan de relance de l'activité économique avec la mobilisation d'un montant de 71 M€.

Elle s'appuie sur une réaffectation du résultat. (cf. rapports relatifs à la DM2 et à l'affectation du résultat 2019 inscrits à l'ordre du jour de la présente Assemblée).

Ce plan consiste à relancer rapidement le secteur touristique ainsi que le secteur économique. Il intègre également des mesures pour accompagner le secteur aérien et le secteur culturel durement touchés par la crise. Ce Plan permettra de faire la transition entre la poursuite de certaines mesures d'ur-

gence et l'accompagnement de l'économie locale dans un plan de reprise.

AINSI, C'EST UN MONTANT GLOBAL DE 130 M€ QUI SERAIT CONSACRÉ À LA GESTION DE LA CRISE

UN RÉSULTAT POSITIF DU CA 2019 POUR CONTRIBUER AU FINANCEMENT DES MESURES D'URGENCE

La bonne gestion financière de la collectivité a permis de dégager un résultat positif au CA 2019 d'un montant de 67,73 M€. Ce résultat constitue une marge de manœuvre non négligeable sur le budget en cours.

DE NOUVEAUX ARBITRAGES NÉCESSAIRES

UNE COMPENSATION DE L'ÉTAT ATTENDUE

Pour prendre en compte ce nouveau contexte, la collectivité devra adapter son budget tout en préservant les équilibres budgétaires et ses ratios de bonne gestion.

✓ **S'agissant des dépenses**, à ce jour, les équilibres budgétaires ont pu être préservés par la limitation des réinscriptions budgétaires suite aux arbitrages du BP 2020 et par le redéploiement de crédits des secteurs pour lesquels une baisse de l'activité était attendue (continuité territoriale, NRL). Toutefois, d'autres solutions devront être mises en œuvre.

✓ **S'agissant des recettes**, la baisse brutale des recettes de la collectivité aura un effet extrêmement néfaste sur la capacité d'auto-financement, déstructurant totalement les équilibres du budget 2020 et des budgets à venir.

Il s'agira pour la collectivité de maintenir une trajectoire d'équilibre soutenable face aux impacts de la crise sanitaire sur les recettes. En effet, la collectivité dispose de recettes fiscales dont la dynamique est directement liée à la consommation et à la croissance (TSCC, octroi de mer).





1/ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA RÉGION

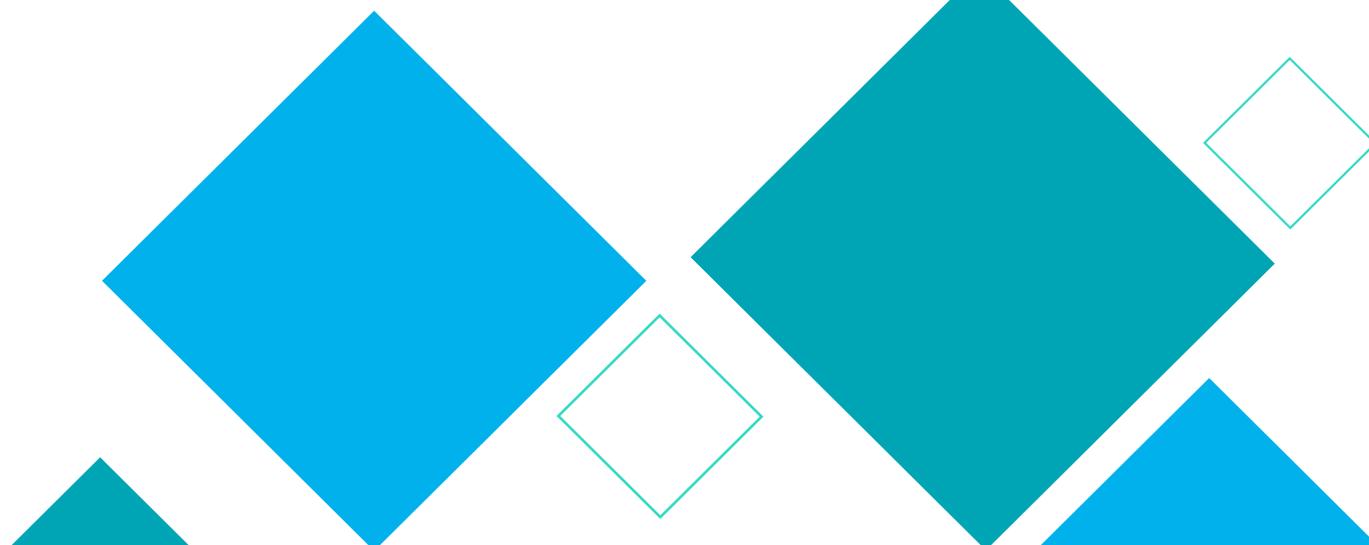
Les pertes de recettes fiscales directement liées à la crise sanitaire sont estimées à hauteur de 49,7M€. À cela, vient s'ajouter la perte de recette de la TSCC du fait de la décision de 2018 supprimant l'évolution de cette taxe sur trois ans ; **soit une perte de recette totale de 88 M€ pour l'exercice 2020.**

Par ailleurs, la perte de CVAE pèsera lourdement sur le budget 2021 avec une forte baisse estimée entre 20% et 40% si la part liée à la compensation de la compétence transport n'est pas garantie (soit entre 12M€ et 23 M€).

L'intervention et la solidarité de l'État en direction des régions et de la Région Réunion sont importantes.

Le Premier Ministre a annoncé le 29 mai le principe d'une compensation exceptionnelle pour les régions d'outre-mer sur l'octroi de mer et sur la TSCC avec une projection qui serait, à ce stade, de l'ordre de 40 à 50 M€.

Par ailleurs, la collectivité a proposé au Gouvernement un plan de relance de 355 M€ qui s'appuie sur une adaptation du contrat de convergence et de transformation pour la période de 2019 à 2022. Ce plan de relance pourrait être réorienté vers le secteur touristique et la relance économique (dont la commande publique) qu'il faudra accompagner.





2/ LE BILAN D'ACTIVITÉ 2019

Le bilan 2019 s'inscrit dans la continuité des actions des 7 piliers pour la réussite. L'action en faveur de la jeunesse, des grands chantiers et de la commande publique, de l'économie locale, du développement durable, de la culture et du sport, de l'égalité des chances et de la coopération.

LE BILAN D'ACTIVITÉ 2019 EN QUELQUES CHIFFRES :

BILAN D'ACTIVITÉ 2019	CP 2019 - en M€
PILIER 1	174
PILIER 2	302
PILIER 3	65
PILIER 4	17
PILIER 5	19
PILIER 6	80
PILIER 7	1
TOTAL* (fonctionnement + investissement)	658

* total des principaux dispositifs répartis au sein des 7 piliers, ce qui représente près de 70% des dépenses totales réalisées du CA 2019.

PILIER 1

Un passeport réussite pour chaque Réunionnais

174 MILLIONS D'EUROS EN 2019

→ La poursuite du **programme de construction et de réhabilitation des lycées et des centres de formation** pour un montant de **32 M€**.

→ **L'octroi d'aides ou de bourses individuelles** en faveur des apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle pour un montant de près de **9 M€**.

→ **La reconduction de l'aide aux manuels scolaires** pour l'année scolaire 2019-2020 en l'accentuant avec une participation financière supplémentaire de **50 €**. Au 31/12/2019, **18 896 élèves bénéficiaires** pour un engagement de **3,8 M€**.

→ **La reconduction du POP** en équipant tous les primo lycéens et apprentis d'un PC convertible 360°.

→ À la rentrée 2019, **15 296 bénéficiaires d'un PC convertible** et **473 bénéficiaires d'une connexion internet** pour **5,9 M€** injectés dans l'économie locale en faveur de **42 entreprises**.

→ **La reconduction des aides et allocations régionales** en faveur des étudiants inscrits à La Réunion. Au 31/12/2019, **2 572 dossiers mandatés**, pour un montant global de **1,2 M€**.

→ **La clôture de la convention d'Amorçage 2018 du PIC et la mise en œuvre du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC) pour 2019.**





2/ LE BILAN D'ACTIVITÉ 2019

PILIER 2

Engager la 2ème génération des grands chantiers

302 MILLIONS D'EUROS EN 2019

→ La poursuite du chantier de la NRL.

À fin 2019 :

- > Les travaux préparatoires terminés ;
- > Réception de l'échangeur de la Possession (MT2) qui sera mis en service lors du raccordement de la NRL ;
- > Les travaux du Viaduc de la Grande Chaloupe (MT4) sont terminés, les opérations de réception sont réalisées et le décompte général a été établi ;
- > La dernière des 48 piles a été posée en mars 2019.
- > La réalisation des digues se poursuivent (digue D1 « côté Saint-Denis » et digue D4 « partie inférieure » achevées)
- > L'ordre de service de démarrage des travaux de l'échangeur de Saint Denis (MT7) a été émis le 4 mars 2019.

**= 1 407 MILLIONS D'EUROS
EN DÉPENSES CUMULÉES À FIN 2019**

→ La poursuite du projet de la nouvelle entrée ouest de Saint-Denis avec l'organisation d'une concertation publique en 2019.

→ La poursuite du programme de RunRail – transport express : pour la partie entre Sainte-Marie et Saint-Denis (Duparc/Bertin), réalisation de toutes les études pré-opérationnelles ainsi que la concertation préalable.

→ L'amélioration de l'offre du réseau CAR JAUNE : acquisition et mise en service de 3 cars à étage de 80 places, mise en service de 10 véhicules neufs, modernisation de la billetterie...

→ La poursuite du PRR II : + 19 M€ engagés pour un montant total des travaux de + 41 M€ injectés dans l'économie de l'île.

→ La poursuite des aides au logement pour améliorer le quotidien des familles réunionnaises : près de 11 M€ consacrés en faveur de l'accès au logement.

PILIER 3

Libérer les entreprises, libérer les énergies

65 MILLIONS D'EUROS EN 2019

→ La poursuite du déploiement d'instruments d'ingénierie financière (Financière Région Réunion, Fonds de Garantie Régionale avec la BPI) : 12,5 M€ engagés en faveur de ces deux outils.

Pour le Fonds de Garantie Régionale : au 31/12/2019, 61 opérations garanties, pour un total de prêts débloqués de 7,8 M€.

→ Pour le tourisme :

BILAN :

EN 2019 DE + 600 000 TOURISTES EXTÉRIEURS (SOIT + 5 % PAR RAPPORT A 2018).

Malgré la crise sociale, + 530 000 touristes extérieurs (soit un léger recul de -0,2 % par rapport à 2018)
+ près de 68 000 croisiéristes sur l'année civile

→ Près de 14 M€ consacrés à la compétitivité du secteur tourisme (hébergement, restaurants, activités de loisirs). En matière d'hébergement, création de 2 établissements hôteliers et d'une structure d'hébergement de pleine nature.

→ Le déploiement du réseau THD avec l'installation de la régie Réunion THD et l'initiation des premières études. Au 31/12/2019 :

> 347 552 logements et locaux à usage professionnel déployés sur le territoire ;

> Taux de couverture global à La Réunion estimé à 85 % (moyenne nationale : 37%) ;

> La Réunion en 3ème position dans le classement de couverture après Paris et Les Hauts de Seine.

→ La poursuite du projet WiRun : nouveau marché d'exploitation lancé en 2019.

= 75 sites en service et pleinement opérationnels pour le grand public au 31/12/2019.

→ L'accompagnement du développement de la filière audiovisuelle et cinéma.

= 57 projets soutenus pour près de 2,8 M€ engagés.

→ Poursuite du dispositif CAP CRÉATION, démarré en 2018.



2/ LE BILAN D'ACTIVITÉ 2019

PILIER 4 **Libérer la terre réunionnaise** **17 MILLIONS D'EUROS EN 2019**

En 2019, à travers les dispositifs phares :

→ **SLIME** : 5 904 foyers bénéficiaires pour un budget de près de 4 M€.

→ **Ecosolidaire** : 1 109 foyers bénéficiaires et 2,3 M€ engagés.

→ **Chèque Photovoltaïque** : 200 installations financées et 2,2 M€ engagés.

→ Le document **PPE** : une première version arrêtée en mars 2019 dans le cadre de sa révision pour la période 2019-2023.

→ **La Poursuite de l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets (PR-PGD)** : finalisation en 2019 du Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire.

→ **L'amélioration de la qualité de l'eau au robinet** : **8,3 M€** de subventions notamment via les soutiens des projets de création d'usine de potabilisation sur Petite-île et l'Étang-Salé.

→ L'achèvement de la procédure de **modification du SAR** afin d'adapter le document de planification aux orientations et aux projets de la mandature.



PILIER 5 **Affirmer l'identité,** **la fierté réunionnaise** **19 MILLIONS D'EUROS EN 2019**

→ La poursuite du **soutien à l'équipement sportif des communes** :

= **125,6 M€ consacrés de 2010 à 2019 dont + 1M€ consacré en 2019** aux travaux sur les équipements sportifs.

→ **Le financement des bourses sportives aux lycéens** :

= **2,8 M€ consacrés de 2010 à 2019 dont 455 000 € en 2019.**

→ **Le soutien aux structures muséales régionales** :

= **6,9 M€ consacrés en 2019** au titre du fonctionnement et des travaux.

= + 409 000 visiteurs en 2019 (soit + 6,9 % par rapport à 2018).

→ Le soutien au programme d'activités des salles de création et de diffusion :

= **1,13 M€ consacrés en 2019** en faveur de 12 salles.



2/ LE BILAN D'ACTIVITÉ 2019

PILIER 6

Plus d'égalité des chances pour les familles

80 MILLIONS D'EUROS EN 2019

→ **Le dispositif Cases à lire** : renouvellement de 29 Cases à lire portées par 18 associations.

→ **La reconduction du dispositif Emplois Verts** :
= près de **11 M€** consacrés permettant la réalisation de 69 chantiers portés par 41 associations ce qui correspond à un effectif de 957 PEC et 88 encadrants.

→ **La continuité territoriale** :
= **+ 54 M€** consacrés en 2019 pour + 142 000 bons délivrés et près de 15 000 remboursements.

→ **La mobilité éducative et professionnelle** :
= **16 M€** consacrés en faveur de **plus de 4 400 bénéficiaires** dont :

- > la mobilité éducative (près de 6 M€ consacrés - 3 500 bénéficiaires).
- > la mobilité professionnelle (près de 10 M€ consacrés - 908 bénéficiaires).

PILIER 7

La coopération : s'ouvrir au Monde

1 MILLION D'EUROS EN 2019

→ **Coopération avec la Chine**
= inauguration le 05/11/2019 de la 2ème édition de la Foire Internationale de l'Importation à Shanghai, en présence du Président de la République, et du Président de Région.

→ **Première année d'exercice de l'antenne des Seychelles** et signature de la convention cadre Interreg avec les Seychelles.

→ Accompagnement de jeunes diplômés dans la réalisation de leur première expérience professionnelle à l'étranger
= **6,1 M€** engagés depuis 2016.





CRISE COVID-19 :
**LE PLAN D'URGENCE
RENFORCÉ**

3/ CRISE COVID-19 : LE PLAN D'URGENCE RENFORCÉ

Dans le contexte de crise sanitaire inédite, la Région Réunion **a mis en place des mesures d'urgence fortes** afin de limiter les impacts de cette crise sur l'économie locale et la vie des Réunionnais.

→ La **PREMIÈRE DÉCISION MODIFICATIVE** (DM1) votée lors de l'assemblée plénière du 6 avril avait permis de débloquer **59 M€** pour déployer un premier **plan régional de soutien exceptionnel** comprenant des mesures d'urgences pour les entreprises réunionnaises et des mesures sociales et sanitaires pour la population réunionnaise.

→ La **DEUXIÈME DÉCISION MODIFICATIVE** (DM2) présentée à l'assemblée du **09 juin 2020** propose un **plan de relance de l'activité économique** avec une mobilisation de **71 M€**.

Ce plan consiste à relancer rapidement le secteur touristique ainsi que le secteur économique. Il intègre également des mesures pour accompagner le secteur aérien et le secteur culturel durement touchés par la crise.

Il permettra de faire la transition entre la poursuite de certaines mesures d'urgence et l'accompagnement de l'économie locale dans un plan de reprise.

Au total, les deux décisions modificatives du budget 2020 représentent plus de 130 M€ (dont 10 M€ en dépenses imprévues) consacrés à la gestion de la crise par la Région Réunion.



I. GESTION FINANCIÈRE SAINTE ET NOUVEAUX ARBITRAGES

A. Un plan de relance favorisé par une gestion financière saine

→ La bonne gestion financière de la collectivité a permis de dégager **un résultat positif au Compte Administratif (CA) 2019 d'un montant de 67,73 M€** constituant ainsi une marge de manœuvre non négligeable sur le budget en cours.

Aussi, ce montant sera affecté sur le budget 2020 et pourra être mobilisé afin de **répondre au besoin urgent des entreprises et des Réunionnais**.

→ **Afin de prendre en compte ce nouveau contexte de crise sanitaire, la collectivité a adapté son budget tout en préservant les équilibres et ses ratios de bonne gestion.** L'objectif étant de maintenir une trajectoire d'équilibre soutenable face aux impacts de la crise sanitaire sur les recettes (TSCC, octroi de mer) dont la dynamique est directement liée à la consommation et à la croissance.

B. Un contexte financier contraint

→ Les pertes de recettes fiscales directement liées à la crise sanitaire ont été estimées à 49,7M€ dont une grande partie impactera directement l'exercice 2020.

À cela, viennent s'ajouter la perte de recette de la TSCC (décision de 2018 supprimant l'évolution de cette taxe sur trois ans) représentant une perte de 88 M€ pour l'exercice 2020. Par ailleurs, la perte de CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) pèsera sur le budget 2021 avec une baisse estimée entre 20 % et 40 % si la part liée à la compensation de la compétence transport n'est pas garantie (soit entre 12M€ et 23 M€).

→ Le 29 mai dernier, le Premier Ministre a annoncé le principe d'une compensation exceptionnelle pour les régions d'outre-mer sur l'octroi de mer et sur la TSCC avec une projection qui serait, à ce stade, de l'ordre de 40 à 50 M€.

En l'absence d'intervention de l'État d'ici septembre, la situation financière de la collectivité se trouverait fragilisée.

→ Par ailleurs, la collectivité a proposé au Gouvernement un plan de relance de 355 M€ s'appuyant sur une adaptation du contrat de convergence et de transformation pour la période de 2019 à 2022.

3/ CRISE COVID-19 : LE PLAN D'URGENCE RENFORCÉ

II. 111 M€ EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

A. Aides aux TPE/PME et à la presse

45,5 M€ ont été engagés pour aider les entreprises locales. Avec l'effet levier inhérent à ces dispositifs, cela représente **près de 60 M€ qui seront injectés dans l'économie réunionnaise.**

7 outils (subventions et instruments financiers) ont été mis en place par la collectivité régionale (tableau ci-dessous)

ZOOM SUR

LA COMMANDE PUBLIQUE ET L'AIDE AUX COMMUNES

LA DM2 DU BUDGET 2020 PRÉVOIT UNE ENVELOPPE DE 22,3 M€ POUR LA RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, PARTICULIÈREMENT À DESTINATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU SECTEUR DU BTP.

SUR CETTE ENVELOPPE, 20 M€ SERONT DESTINÉS AU PLAN D'AIDE AUX COMMUNES POUR DES TRAVAUX PRÊTS À DÉMARRER D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 1 M€.

CHIFFRES CLÉS

→ **45,5 M€**
pour les **TPE/PME**

→ **27 M€**
pour le **secteur touristique**

→ **23,3 M€**
pour la **commande publique**

→ **10 M€**
pour le **transport aérien**

→ **5,2 M€**
pour les **acteurs culturels**

OUTILS	MONTANT ENGAGÉ	BILAN AU 29/05/20
Fonds de solidarité nationale (FSN)	6 M€	
Fonds de solidarité régionale (FSR)	25 M€ (mobilisation FEDER)	10 610 dossiers enregistrés 2 757 dossiers payés pour 4, 074 M€
Chèque numérique renforcé	près de 2 M€	1 062 demandes enregistrées 686 diagnostics réalisés 394 plans d'actions validés 38 dossiers déposés pour paiement
Fonds de Garantie Régionale (FGR)	3 M€	61 demandes enregistrées 8 M€ de prêts validés 4,5 M€ de garanties accordées
Fonds de rebond (FR)	7,5 M€ (partenariat BPI) avec effet levier de 26 M€	288 demandes 107 dossiers pré-instruits avec avis favorables pour 13,7 M€ 84 dossiers validés et payés pour 9,5 M€
Soutien à la presse quotidienne et numérique	2 M€ (dont 1,5 M€ pour la presse quotidienne et 0,5 M€ pour la presse numérique)	
Fonds de sauvegarde pour de l'avance remboursable (dispositif en cours de validation pour mise en œuvre)	1,7 M€ (partenariat avec la Caisse des dépôts)	

3/ CRISE COVID-19 : LE PLAN D'URGENCE RENFORCÉ

B. Plan de solidarité tourisme

Pour soutenir le secteur touristique touché de plein fouet par la crise, la collectivité met en place un **PLAN DE SOLIDARITÉ TOURISME 2020 D'UN MONTANT DE 27 M€** dont :

→ **10 M€ destinés aux professionnels du tourisme** (environ 5 000 bénéficiaires) ;

→ **17 M€** en faveur de la distribution de chèques vacances « Mon île 974 ». Sous forme d'un chéquier de 15 chèques de 20€, « Mon île 974 » s'adresse aux salaires modestes bénéficiaires de la prime d'activité et mobilisés durant la période de confinement. Plus de 50 000 familles sont concernées.

Par ailleurs, la Région Réunion accordera des moyens supplémentaires à l'IRT et la FRT pour le lancement d'une grande campagne de promotion sur les produits touristiques locaux avec les plus beaux sites de La Réunion afin de renouveler l'attractivité touristique du territoire.

De façon complémentaire, la collectivité soutiendra la remise en activité de l'offre culturelle et événementielle qui font la renommée de La Réunion en accompagnant l'adaptation des opérateurs aux nouvelles mesures sanitaires à mettre en œuvre.

SOUTIEN AUX AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ

→ Une enveloppe de **5,2 M€** est proposée pour un **PLAN DE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS**, conformément aux engagements pris lors des arbitrages du Budget Primitif (BP) 2020 ;

→ Le dispositif **CHÈQUE NUMÉRIQUE** sera ré-abondé de **1,5M€** ;

→ Une enveloppe à hauteur de **10M€** pour la SEMATRA afin de venir en soutien à la compagnie régionale **AIR AUSTRAL**





3/ CRISE COVID-19 : LE PLAN D'URGENCE RENFORCÉ

III. MESURES SANITAIRES ET SOLIDAIRES : 10 M€

A. Masques et équipements médicaux

→ **Acquisition de masques et d'équipement médical : 6 M€** engagés pour la commande de plus de 3,5 millions de masques et divers équipements médicaux (blouses, charlottes...) et affrètement d'avions Air Austral pour récupérer les commandes de matériel médical.

→ **Production de masques** : la Région s'est engagée dans le développement de la production de proximité en accompagnant la commande et la livraison d'une **première machine de fabrication de masques jetables sur l'île**.

Elle a pris à sa charge le transport du matériel et une partie du coût de la machine au travers des fonds européens.

Cette première machine pourrait fabriquer près de 4 millions de masques chirurgicaux par mois.

Quatre autres unités de production de masques péi devraient être livrés.

Une deuxième machine fabriquera, elle, des masques FFP2 avec une capacité de production de 1,2 millions de masques par mois.

→ **Distribution de masques** : aux associations qui délivrent des colis alimentaires ainsi qu'à des associations relevant du domaine de la santé, et 10 000 masques à destination des apprentis du CFA.

→ Acquisition par le CHU d'automates de réalisation de **tests diagnostic Covid-19** et la création de **kits de détection rapide** soutenue à plus de 1 M€ par la Région Réunion.

→ **Taux d'octroi de mer à 0 %** pour l'importation de matériaux médicaux.

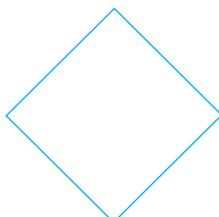
B. Publics en difficulté

→ **Soutien aux opérateurs de l'aide alimentaire : 2,9 M€** engagés dont **1,2 M€** en faveur des associations œuvrant dans le secteur de l'aide alimentaire.

→ **Mise à disposition des marchés / commande publique** de restauration des lycées de la Région au profit des associations qui œuvrent en faveur des plus démunis.

→ **Mise à disposition des sites et bâtiments régionaux** notamment en faveur des sans-abris.

→ Mobilisation de la collectivité régionale et de la compagnie Air Austral pour le **rapatriement des Réunionnais** bloqués à l'étranger.



3/ CRISE COVID-19 : LE PLAN D'URGENCE RENFORCÉ

ZOOM SUR

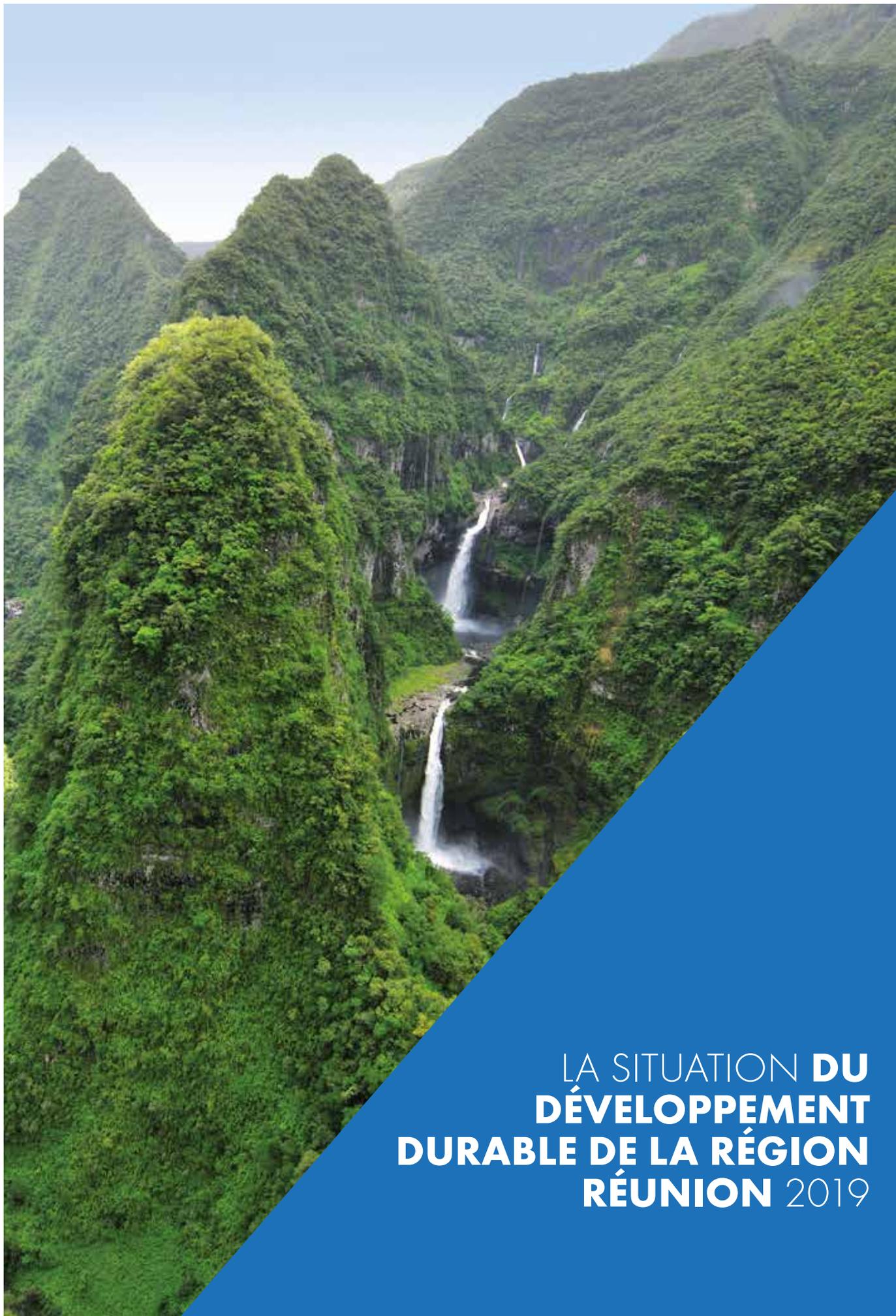
LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ASSURÉE

Comme l'ensemble des institutions, la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID-19 a impacté le fonctionnement de la Région Réunion. Les services et les agents ont dû s'adapter et donner une nouvelle dynamique à leur mission de service aux usagers.

Depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, les agents de la collectivité se mobilisent pleinement pour assurer la continuité du service public :

- Mise en place d'une **permanence et de numéros d'accueil et d'information** par secteur (formation, environnement, logement, Car Jaune, mobilité, culture... pour assurer la permanence des missions à l'égard des différents publics) ;
- Pour les services d'accueil (FEDER, continuité territoriale) : depuis le 11 mai, les **accueils se font sur prise de rendez-vous** ;
- **Aménagement de l'offre Car Jaune** depuis le 23 mars pour garantir la sécurité sanitaire des voyageurs et du personnel ;
- **Assouplissement du dispositif de Continuité Territoriale** avec prolongation de la durée d'utilisation des bons et du délai de dépôt des dossiers de remboursement ;
- Maintien de la **sécurisation des routes nationales** (patrouilles de la direction des routes, mobilisation du CRGT...);
- **Soutien des stagiaires** de la formation professionnelle : formation à distance et maintien de la rémunération ;
- Lancement d'un dispositif sécurisé, en collaboration avec le ministère des outre-mer, pour le **retour des étudiants Réunionnais dans l'île** ;
- **Maintien de l'Allocation de Mobilité Spécifique** (AMS) et modalités de versement dérogatoires aux bénéficiaires ;
- Mise à disposition d'**ordinateurs portables pour tous les lycéens** ;
- **Reprise des chantiers régionaux** (bâtiments et routes) depuis le 11 mai ;
- **Continuité pédagogique assurée** au Conservatoire à Rayonnement Régional ;
- Maintien du **versement des aides aux étudiants** inscrits à La Réunion et en mobilité, et aux apprentis.





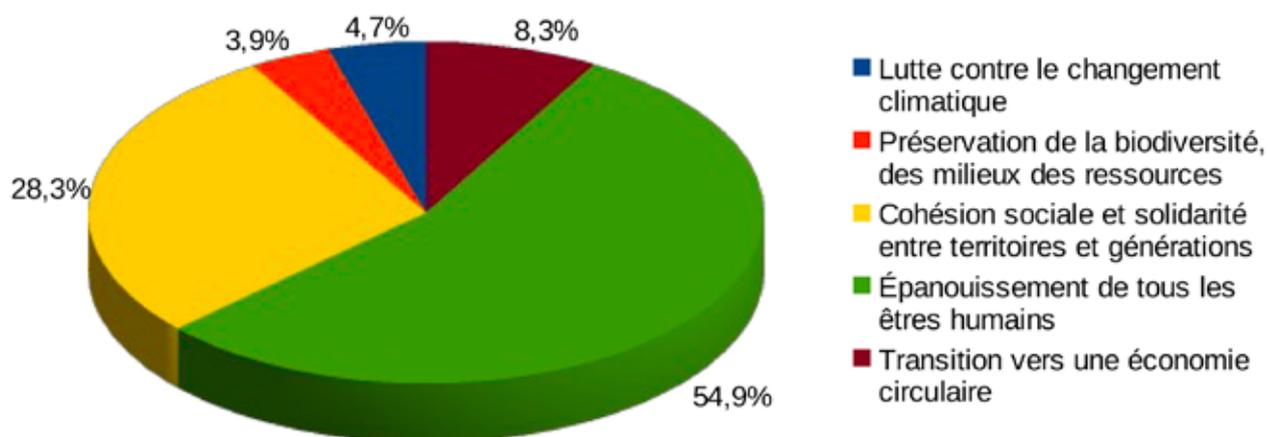
LA SITUATION **DU**
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA RÉGION
RÉUNION 2019

4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a introduit pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, l'obligation d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Cet objectif de développement durable répond à 5 finalités :

- 1/ La lutte contre le changement climatique
- 2/ La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources
- 3/ La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- 4/ L'épanouissement de tous les êtres humains
- 5/ La transition vers une économie circulaire

POUR LA RÉGION RÉUNION, CE SONT **333M€** DU BUDGET GLOBAL QUI SONT CONSACRÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DONT LES 5 FINALITÉS SONT RÉPARTIES COMME SUIT :



LE CONSEIL RÉGIONAL, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

En 2019,

- ✓ Arrêt du projet de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de La Réunion pour la période 2019/2028.
- ✓ Arrêt du projet de Schéma Régional Biomasse de La Réunion (SRB).
- ✓ Prise en compte du scénario « zéro déchet » dans les travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), nouvelle compétence de la Région depuis la loi NOTRe de 2015.

4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

I. LES ACTIONS PHARES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les actions réalisées en 2019, correspondant à une enveloppe de **15,6 M€**, visent à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre à travers une politique de mobilité durable en faveur des transports collectifs et les modes de déplacement alternatifs
- maîtriser les consommations énergétiques et soutenir le développement des énergies renouvelables pour la production électrique.

A. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

- Réalisation de toutes les études pré-opérationnelles ainsi que la concertation préalable du **RUN RAIL** entre Duparc et Bertin (Sainte-Marie - Saint-Denis)
- Livraison des travaux d'aménagement de la bande d'arrêt d'urgence de la RN2 en faveur des transports en commun entre Bel Air à Sainte-Suzanne et la Ravine des Chèvres à Sainte Marie (2 km)
- Mise en œuvre du **Réseau Régional de Transport Guidé** (R.R.T.G.), avec la définition de secteurs prioritaires à réaliser et la poursuite des études du RUN RAIL en traversée de l'agglomération dionysienne
- Développement du **covoiturage** et mise en œuvre de **l'intermodalité** (100 places soutenues)
- **Voie Vélo Régionale** (VVR) : linéaire construit ou réhabilité 2,3 km et mise en service du tronçon situé le long de la RN2 à Sainte-Suzanne (de Bel Air à la Ravine des Chèvres), livraison de la section 1 de Saint-Paul, du Cap Marianne jusqu'à la bretelle de Sortie Bellemène...
- **Réseau interurbain Car Jaune** : plusieurs actions visant à améliorer le service rendu à l'utilisateur ont été initiées (mise en service de 3 cars à étage de 80 places pour répondre aux constats de saturation sur certaines lignes du réseau, mise en service de 10 véhicules neufs plus adaptés à la desserte de l'aéroport et équipés de soutes à bagages, modernisation de la billettique et du système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) du réseau Car Jaune...)

ZOOM SUR

LE RUN RAIL

CONFORMÉMENT AU SAR, UN RÉSEAU RÉGIONAL DE TRANSPORT GUIDÉ (RRTG) SERA RÉALISÉ AFIN DE CONNECTER LES PRINCIPAUX PÔLES URBAINS. LA PREMIÈRE TRANCHE EST PRÉVUE D'ÊTRE MISE EN SERVICE EN 2022/23. IL S'AGIT DE 150 KILOMÈTRES ALLANT DE SAINT-BENOÎT À SAINT-JOSEPH EN PASSANT PAR SAINT-DENIS ET LE LITTORAL OUEST. CETTE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORTS EN COMMUN ASSURANT UNE DESSERTE RÉGIONALE COMPLÉMENTAIRE AUX RÉSEAUX URBAINS LOCAUX EST CONÇUE COMME LA COLONNE VERTÉBRALE DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR L'ÎLE ET ACCOMPAGNE LA MISE EN PLACE DU MAILLAGE DU TERRITOIRE ET LA STRUCTURATION DU TISSU URBAIN DE LA RÉUNION.





4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

B. Maîtriser les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables

→ **Le dispositif SLIME** : un diagnostic énergétique chez les particuliers avec conseils sur les équipements (remplacement en appareils moins énergivores et distribution de kits éco comme les lampes LED, des prises coupe veille... en partenariat avec EDF). Ce dispositif a permis de diagnostiquer et d'accompagner 5 904 foyers en situation de précarité énergétique pour un budget de plus de 3,9 M€. Le dispositif SLIME permet en moyenne à chaque foyer en bénéficiant d'économiser 405 kWh/an soit 50 € sur sa facture d'électricité.

Un dispositif similaire de conseil/diagnostic pour les ménages sans condition de ressources : le « slime grand public » a permis le financement de 7 500 diagnostics (2 000 de plus qu'en 2018).

→ **Le dispositif ECOSOLIDAIRE** : une aide pour les foyers défavorisés pour s'équiper en chauffe-eau solaire (CES). Un budget de près de 2,3 M€ a été mobilisé et plus de 1 109 dossiers instruits en 2019.

→ L'installation collective de **CES en logement social** : 600 logements sur 11 opérations de bailleurs sociaux ont été cofinancés avec le PO FEDER 2014/2020 à hauteur de plus de 215 k€.

→ Le soutien à la **filière photovoltaïque** : soutien de 200 installations, de centrales photovoltaïques pour alimenter des véhicules électriques, installation de centrales individuelles (400 accords de subvention notifiés et 194 installations payés en 2019).

→ Le soutien à la **filière hydraulique** : production de 3,2 GWh en 2019 par les micro-centrales du Bras des Lianes.

→ Le soutien aux énergies marines renouvelables :

> maintien opérationnel du PAT ETM en partenariat avec Naval Group et l'Université de La Réunion

> cofinancement des études de faisabilité amonts du SWAC du Centre hospitalier de Saint-Pierre.

ZOOM SUR

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

LA PPE 2016-2023 A FIXÉ DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR L'ÉVOLUTION DES MODES DE DÉPLACEMENT. CES DERNIERS ONT ÉTÉ DÉFINIS EN COHÉRENCE AVEC CEUX DU SCHÉMA RÉGIONAL DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS (SRIT) DE LA RÉUNION TELS QUE L'AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE LA PART MODALE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE 7% EN 2014 À 11% EN 2023, ET LA BAISSÉ DE LA CONSOMMATION DES ÉNERGIES FOSSILES DU SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS PAR RAPPORT À 2014, DE 4% EN 2018 ET 10% EN 2023.

LE PROJET DE PPE RÉVISÉE POUR 2019-2028 PROLONGE CETTE AMBITION ET A POUR OBJECTIFS :

→ UN MIX ÉLECTRIQUE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'HORIZON 2030, VISANT 79% DÈS 2023 ET 81 % EN 2028,

→ DES AMBITIONS DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE AMPLIFIÉES, → LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, NOTAMMENT EN PHOTOVOLTAÏQUE ET EN BIOMASSE,

→ DES MESURES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS ET DE DÉPLACEMENTS.

4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

II. LES ACTIONS PHARES EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Les actions réalisées en 2019, correspondant à une enveloppe de **12,9 M€**, visent à :

- préserver et valoriser le patrimoine naturel
- développer la connaissance des milieux
- concilier développement économique et préservation de l'environnement.

La Région a arrêté la procédure de modification du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et accompagne les collectivités pour le décliner dans les documents d'urbanisme.

A. Préserver et valoriser le patrimoine naturel

La Région soutient :

- les actions de protection des pétrels endémiques et puffins indigènes par l'association AV2M en cohérence avec le projet LIFE+Biodiv'OM en partenariat avec la LPO et le Parc national,
- l'étude sur la caractérisation des habitats mésothermes de La Réunion (porté par le CBNM),
- le Projet « Valorisation intégré et Accompagnement à la Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigène (VIA DAUPI)
- le programme de conservation du Tuit-Tuit par la SEOR.

B. Développer la connaissance des milieux

La Région contribue au financement des programmes de recherche du CIRAD qui s'articulent autour de 4 Dispositifs de Programmation en Partenariat (DPP):

- One Health : santé animale et humaine dans la zone océan indien
- BSV : Biodiversité et Santé Végétale, visant la conservation et la valorisation de la biodiversité des écosystèmes,
- COSAQ : Co-conception de systèmes agroalimentaires de qualité,
- SIAAM : Services et impacts des activités agricoles en milieu tropical.

C. Concilier développement économique et préservation de l'environnement

→ Le dispositif emplois verts (embellissement et entretien du patrimoine naturel et culturel) : le quota de La Réunion a été fixé par le Ministère du Travail à 11 000 contrats (PEC) pour l'année 2019 dont près de 1 000 réservés au dispositif emplois verts.

→ Le renouvellement de la contribution au financement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Réserve Naturelle Marine Nationale de La Réunion (RNMR) dont les missions sont la surveillance, la sensibilisation, l'éducation, l'entretien des aménagements et le suivi des milieux à hauteur de 230 k€.

→ Le soutien à l'Association Centre de Ressources et d'Appui sur le Risque Requin (ACRAR), soutien du fonctionnement du CRA à hauteur de 300 k€ et du programme réunionnais de pêche de prévention (210 k€).

→ Le soutien au plan renforcé du risque requin à La Réunion, reposant sur 5 axes : la prévention opérationnelle par des recours à des technologies innovantes, l'évaluation du dispositif vigie-requin, l'amélioration sur la quantification des requins et l'évolution des pratiques des usagers de la mer, la gestion raisonnée des stocks en lien avec la RNNM et le soutien au CRA pour la réduction du risque requin.

→ La poursuite du partenariat avec WWF-France dans le domaine du développement durable à travers des événements tels que le Pandathlon (la 8^{ème} saison qui a mobilisé plus de 1 800 personnes et a permis de soutenir l'association Terra Océana au profit de la lutte contre les plastiques).





4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

III. LES ACTIONS PHARES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ

Les actions sur l'année 2019, et correspondant à une enveloppe globale de **94,2M€**, ont été réalisées autour de 3 axes :

- **Plus d'égalité des chances pour les familles**
- **Un engagement volontariste pour plus de cohésion sociale**
- **Une solidarité entre les territoires.**

A. Plus d'égalité des chances pour les familles

→ Afin de faciliter le rapprochement familial et la mobilité, la **prise en charge du billet d'avion** a été étendue aux personnes originaires de La Réunion vivant ailleurs. Ce sont ainsi 157 306 personnes qui ont bénéficié de cette aide en 2019.

→ **Mobilité éducative** : 705 jeunes Réunionnais accompagnés par la Collectivité en 2019.

→ **Bourses de La Réussite** : 3 499 jeunes Réunionnais ont sollicité l'aide régionale en 2019.

→ **Voyages pédagogiques** : 60 jeunes réunionnais accompagnés dans leur projets d'études en préparation d'épreuves obligatoires au baccalauréat et en BTS incluant une phase de mobilité.

→ **Aide à la mobilité professionnelle** - programme volontaire d'acquisition de qualifications professionnelles au moyen de la mobilité :

> « Étudier et vivre au Québec » : 52 formations de type BTS (359 stagiaires)

> « Projet de la Rose » : accompagnement du lycée professionnel de Roches Maigres en partenariat avec des entreprises allemandes et des centres de formations : 7 soutiens en 2019

> accompagnement de 542 jeunes en formations médico-sociales en Métropole et en Europe.

→ **Plan Ordinateur Portable (POP)** :

> mise en place d'un financement de la connexion Internet pour les familles les plus modestes (POP 2) en parallèle du bon pour l'acquisition d'un ordinateur portable des lycéens

> rentrée 2019 : le POP 3 a permis d'équiper 15 296 lycéens et apprentis et d'accompagner financièrement 473 élèves dans la souscription d'une connexion internet (5,9M€ ont été injectés dans l'économie locale profitant à 42 entreprises).

→ **Lutte contre l'illettrisme** et poursuite de la mise

en œuvre du dispositif Cases à Lire (renouvellement de 29 Cases à Lire portées par 18 associations, lancement d'un appel à candidatures pour la création de nouvelles Cases à Lire, continuité de la professionnalisation des animateurs).

→ **Amélioration et réhabilitation des Logements**

: la Région mène une action volontariste déclinée à travers la réhabilitation du parc locatif social avec accession, (212 logements à rénover) et lancement de 2 nouvelles opérations de 146 logements, la poursuite des opérations de réhabilitation thermique en cours (331 logements) ; et une aide aux familles défavorisées pour l'amélioration de leur habitat (statut de propriétaire occupant 400 dossiers).

→ Mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux acteurs de l'**aide alimentaire**, 39 % des familles réunionnaises vivant sous le seuil de pauvreté.

→ **Politique régionale de santé** :

> financement de programmes d'actions de 21 associations, engagement d'un programme d'accompagnement des patients et de leur famille (lutte contre le cancer) à hauteur de 100 k€,

> le diabète déclaré cause régionale actant la volonté de la Région d'intervenir comme partenaire dans la lutte contre ce fléau.

B. Un engagement volontariste pour plus de cohésion sociale

La Région continue de soutenir l'égal accès au droit et à la justice et aide aux victimes, l'égalité hommes/femmes, la mixité, la lutte contre les discriminations, en direction des jeunes ainsi que les actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales et celles faites aux femmes (Enquête Virage-violences, Téléphone Grave danger...)

C. Une solidarité entre les territoires

→ **Insertion par l'emploi**, en particulier des jeunes :

> lancement d'un AAP pour développer des perspectives d'ouverture professionnelle de création d'emplois, d'amélioration de l'employabilité

> Signature d'une convention-cadre entre le lycée Lislet Geofroy et les représentants des établissements 3IT (Hyderabad, Inde) et le réseau de lycées TIPS

> Partage de savoirs et de savoir-faire avec les pays de la zone océan Indien.

4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

IV. LES ACTIONS PHARES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DES ÊTRES HUMAINS

Pour la **réussite éducative** :

- programmation de la réhabilitation de 36 lycées (19 achevées en 2019), rénovations thermiques...
- élévation du niveau de qualification et insertion professionnelle (mise en œuvre de 161 actions de formation professionnelle adultes (CPRDFOP), du PIC et déploiement de la phase 2 (PRIC) ...)
- accès à la culture et au sport : diffusion artistique (hors les murs et lycées au cinéma), enseignement artistique et pratiques culturelles, équipements sportifs du Plan régional de Relance.

V. LES ACTIONS PHARES POUR CONSTRUIRE UN MODÈLE DE BIOÉCONOMIE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les actions réalisées en 2019, correspondant à une enveloppe de **27,5M€**, s'articulent autour de :

- l'économie circulaire et la déclinaison du scénario « Zéro déchet » à l'horizon 2030 dans les travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)
- la valorisation des filières locales et de la production locale
- l'accompagnement des entreprises durables
- une stratégie d'achats responsables
- le développement d'usages et de services numériques.

A. Le soutien à l'économie circulaire

Depuis 2018, la Région s'est prononcée sur un objectif « zéro déchet » à l'horizon 2030. Il s'agit d'accompagner la transformation écologique des entreprises réunionnaises, par une structuration forte des filières de collecte et de recyclage des déchets et en développant des solutions comme les ressourceries et autres ateliers de réparation d'objets abandonnés.

Dans ce cadre, le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets prévoit :

- des objectifs ambitieux en matière de prévention et de réduction de déchets (-27 % pour les Déchets Ménagers et Assimilés en 2030 / 2015) avec notamment la réduction de la production de déchets (prévention), la collecte séparée des biodéchets et la mise en place de la tarification incitative
- le développement des recycleries, des ressourceries et des ateliers de réparation
- la valorisation énergétique des déchets par un procédé respectueux de l'environnement (qualité de l'air, protection des sols et de l'eau, protection de la biodiversité et des paysages, santé pour la population).

PARMI LES TEMPS FORTS DE 2019 :

- le lancement de la deuxième session de l'appel à projets « économie circulaire » en co-portage avec l'Ademe (40 dossiers en phases de pré-candidature, désignation de 23 lauréats pour plus de 1,2 M€ en cofinancement)
- l'accompagnement des acteurs et des initiatives relatives au développement de l'économie circulaire (soutien de 6 projets pour un montant de 185 281€)
- la sensibilisation des jeunes et du grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire (lancement du Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire à La Réunion (REGAL Réunion))
- le lancement du concours (lycées publics), en partenariat avec le Rectorat : « L'économie circulaire à La Réunion : Tous ensemble ! », résultats attendus en 2020,
- l'organisation de visites avec des lycéens, lors de la SERD (nov. 2019), de structures de l'économie circulaire (changement des comportements et modes de consommation, réduction des déchets).

B. La valorisation des filières locales et de la production locale

La Région valorise la **production locale en restauration scolaire**. L'objectif est d'atteindre 60 % de produits locaux dans les assiettes des lycéens à l'horizon 2022, notamment grâce à des actions telles que :

- la mise en œuvre de « semaines pei » permettant de mettre en avant les produits issus de l'agriculture et d'élevages locaux 1 semaine par mois,
- la mise en œuvre d'un « concours recette lontan » pour faire (re)découvrir aux lycéens les produits habituellement consommés par leurs parents ou grands-parents
- le nouveau marché CODARUN pour faciliter l'accès des producteurs à la commande publique.

4/ LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION 2019

C. Accompagnement des entreprises durables

- Participation au deuxième Forum des Eco-Entreprises porté par le Cluster Green (près de 90 exposants et de 1 500 visiteurs)
- Participation financière, en partenariat avec l'ADEME, en faveur de la CER (Cellule Économique Régionale) du BTP, pour le poste de chargé de mission qui assure l'animation liée à la gestion des déchets du BTP
- Contribution à l'éco-organisme ÉCO AGRI RÉUNION, pour le déploiement de la filière gestion des déchets agricoles non organiques à La Réunion
- Incitation des entreprises touristiques respectueuses d'un développement durable
- Création et validation (sept. 2019) de 2 fiches actions dans le cadre du POE FEDER 2014/2020 relatives à la création ou au développement des entreprises - Volet économie circulaire.

D. Une stratégie d'achats responsables

- Politique d'achats responsables matérialisant une « Stratégie du Bon Achat »
- Insertion dans les marchés publics de la Collectivité de clauses sociales, environnementales et éthiques (finalisation de prévue pour 2020)
- SPASER de la Région : schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsable, finalisation prévue en 2020

E. Le développement d'usages et de services numériques

- Chèques numériques permettant la transformation numérique des TPE-PME
- Tourisme numérique : définition d'une stratégie de tourisme numérique en cohérence avec le Schéma d'aménagement touristique de la Réunion.
- Rencontres Régionales du Numérique : permettre aux entrepreneurs (principalement les TPE) de découvrir et de cerner tout l'intérêt que peut représenter la dématérialisation pour leur structure, près de 230 entreprises ont ainsi été présentes à ces rencontres (taux de satisfaction de 98 % selon une enquête en ligne).

LA POLITIQUE INTERNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONSEIL RÉGIONAL

- La Région **acteur de la mobilité durable** avec un parc comprenant 15 VAE, des achats de VE, et une production photovoltaïque enregistrée sur le patrimoine régional de 157 MWh.
- Des initiatives ont été portées par les agents telles que le jardin partagé à l'Hôtel de Région, l'installation de ruches et plusieurs actions de sensibilisation menées en interne : participation « nuit sans lumière », réduction consommation de papier, phase pilote test de réduction des déchets au sein de la cafétéria de l'Hôtel de Région...
- En matière de cohésion sociale, la Région mène une politique d'intégration des agents à travers un **plan handicap**. Le taux d'emploi d'agents porteur de handicap qui était de 2,12 % en 2015 est passé à 5,56 % au 1er janvier 2019 (soit 148 agents). La collectivité devrait ainsi parvenir au taux réglementaire de 6 % dans les toutes prochaines années.
- Maintien de la cellule médico-sociale au sein de la DRH. Au total, 2 098 visites médicales ont été réalisées, soit 73 % de l'effectif au 31/12/2019.

